OLYMPIQUE VAISONNAIS DE TAEKWONDO

Vaison-la-Romaine (84) · Club labellisé FFTDA · Enseignant diplômé d'État

Salle des arts martiaux — 465 Av. Marcel Pagnol, 84110 Vaison-la-Romaine · 07 81 39 51 28 · vaisontkd@gmail.com

FICHE D'INSCRIPTION 2026-2027

Remplissez le fichier PDF sur ordinateur avant de l'imprimer.

Classe : ○ Adulte ○ Étudiant ○ Collégien·ne / Lycéen·ne ○ Enfant

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Profession : Nationalité :

Téléphone : E-mail :

Si vous avez déjà pratiqué le Taekwondo

Numéro de licence et clé :

Numéro de passeport FFTDA :

Grade :

Mode de règlement **À remplir impérativement**

○ Espèces ○ Chèque ○ Autres

Chèques à l'ordre de « Olympique Vaisonnais de Taekwondo »

☐ Cochez pour commander un passeport FFTDA

Date du règlement : / /

Montant du règlement :

☐ Cochez pour demander un certificat d'inscription

Pièces à fournir :

☐ Certificat médical d'aptitude au Taekwondo valable à partir du 1er septembre 2026 (ou faire tamponner votre passeport sportif par votre médecin) ;

☐ 2 photos d'identité (1 seule pour une réinscription), avec vos nom et prénom au dos ;

☐ Autorisation parentale (pour les mineurs) sur cette feuille.

J'ai pris connaissance du règlement intérieur (page 2) et je m'engage à le respecter.

SIGNATURE :

Certaines informations vous concernant (nom, prénom, photos, catégorie) peuvent être publiées sur les supports de communication du club (réseaux sociaux, affiches, presse locale). Si vous acceptez que ces informations soient divulguées, cochez la case ci-contre : ☐

Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 (loi dite « Informatique et Libertés ») et au Règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-nous un courrier électronique à l'adresse vaisontkd@gmail.com. Vos données à caractère personnel ne seront jamais cédées à des tiers.

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS 2026-2027

Je soussigné(e)

(nom, prénom d'un parent ou d'un tuteur ayant l'autorité parentale)

autorise mon enfant

à participer aux entraînements de Taekwondo de l'association Olympique Vaisonnais de Taekwondo pour la saison sportive 2026-2027, les jours suivants :

☐ Mardi ☐ Mercredi ☐ Jeudi ☐ Samedi (gradés) ☐ Dimanche (compétition)

SIGNATURE :

OLYMPIQUE VAISONNAIS DE TAEKWONDO
Salle des arts martiaux — 465 Av. Marcel Pagnol, 84110 Vaison-la-Romaine · 07 81 39 51 28 · vaisontkd@gmail.com

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'association « Olympique Vaisonnais de Taekwondo » a pour objet de faire pratiquer le Taekwondo. L'enseignement du Taekwondo s'exerce dans un établissement sportif municipal. Tout adhérent s'engage à respecter les règlements d'utilisation de l'établissement sportif.
Tout manquement de respect au personnel de ces établissements entraîne des sanctions décidées par le comité directeur.

FRAIS D'INSCRIPTION ET COTISATIONS

Tous les règlements sont à remettre au trésorier ou au président. Pour les paiements par chèque, les libeller à l'ordre de « Olympique Vaisonnais de Taekwondo ». Pour les règlements en espèces, le règlement doit être fait lors de l'inscription. Le défaut de règlement après deux réclamations entraîne l'arrêt momentané des entraînements de l'élève.
Les frais d'inscription comprennent les frais d'adhésion, la licence fédérale, l'assurance et les frais des passages de grade.
Sont exclus : la tenue, le matériel, les transports, les frais de stages éventuels, l'achat du passeport fédéral et les frais d'inscription aux compétitions (sauf dérogation décidée par le Comité Directeur).
Toute cotisation réglée ne pourra être remboursée après un délai de huit jours ; un recours auprès du Comité Directeur peut être demandé : sa décision est irrévocable.

CERTIFICAT MÉDICAL

Les adhérents doivent présenter obligatoirement un certificat médical d'aptitude à la pratique du Taekwondo à chaque saison sportive, daté à partir du 1er septembre du début de la saison sportive (septembre à août). Il doit être apposé dans le passeport sportif pour ceux qui en possèdent. Sa non-présentation entraîne l'impossibilité de suivre les entraînements.

STAGES

Des stages peuvent être organisés pendant les vacances scolaires.

TENUE VESTIMENTAIRE

La tenue réglementaire est le dobok. Ne pas porter d'objets de valeur pendant l'entraînement.

ENTRAÎNEMENT

Il est impératif de respecter les horaires d'entraînement. Les créneaux horaires concédés incluent le temps du vestiaire.
Il est demandé, pour une bonne évolution du groupe, une assiduité aux entraînements. L'entraîneur doit être prévenu de l'absence d'un élève. Au bout de trois absences non justifiées, le comité directeur peut renvoyer l'adhérent avec l'avis de l'entraîneur. En cas de préparation à une compétition, les absences non prévenues ne sont pas acceptées.
Pendant l'entraînement : arrivé dans la salle, il faut saluer le Maître.
Nous entraînons à la fois notre corps et notre esprit par la pratique du Taekwondo. Nous devons être courtois et vertueux. Nous devons respect et obéissance aux membres les plus anciens, aider les débutants, être amical et coopératif avec chacun pendant l'entraînement. Tout comportement perturbateur pendant l'entraînement entraîne, au bout de trois avertissements, le renvoi de l'adhérent.
De même, tout comportement insolent envers l'entraîneur entraîne le renvoi de l'élève.
Pour les élèves mineurs, une feuille de présence sera tenue à jour à chaque cours et les parents seront ainsi mis au courant des absences ou retards de leurs enfants.
Dans tous les cas de renvoi, aucun remboursement de cotisation ne sera effectué.
Toutes ces dernières décisions sont prises après réunion du comité directeur.

FERMETURE DES VESTIAIRES

Il est demandé à chacun de veiller à ses effets personnels, l'« Olympique Vaisonnais de Taekwondo » et la Mairie de Vaison-la-Romaine déclinant toute responsabilité en cas de perte ou de vol. Le dernier élève à s'être changé doit verrouiller la porte des vestiaires, remettre la clé dans la salle d'entraînement et ne jamais la confier à un tiers non identifié.